

SPÉCIFICITÉ DU DISPOSITIF

- Permettre au sujet de rencontrer la psychanalyse
- Se sensibiliser à l'approche inconsciente de son symptôme
- Prendre en charge la cause de son malaise en tant que sujet de son histoire
- Trouver sa place de sujet dans le monde d'aujourd'hui

PROJET

- Élargir l'offre de soins à un public infanto-juvénile
- Séminaires / Enseignements/ Formation / Supervision

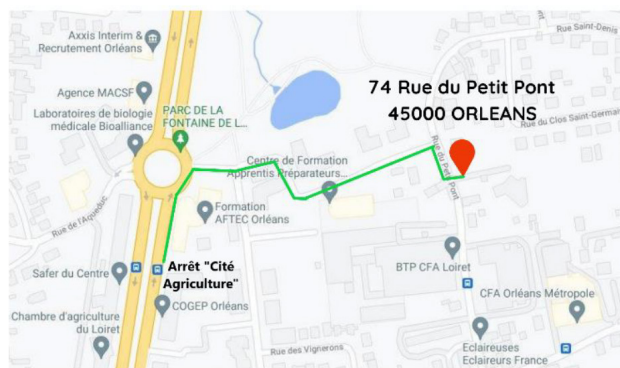
INFORMATIONS PRATIQUES

PRISM 45

Psychothérapies et Réhabilitation Interdisciplinaire
en Santé Mentale du Loiret

74 Rue du Petit Pont
45000 ORLEANS

02 38 62 63 30
pop@epsm-loiret.fr



Transport en commun

- Bus n°4 « Petite Espère / Bicharderies »
- Bus n°7 « Quinze Pierre / Herveline »

PRISM 45 à 6 min à pied de l'arrêt de bus « Cité Agriculture »

Georges Daumézon
Établissement Public de Santé Mentale du Loiret
1 Route de Chanteau - BP 62016
45402 Fleury-les-Aubrais Cedex
02 38 60 59 58 - www.epsm-loiret.fr

PSYCHOTHÉRAPIE D'ORIENTATION PSYCHANALYTIQUE



**PÔLE DE SOINS INTÉGRATIFS
RECHERCHE ET INNOVATION
UNIVERSITAIRES EN SANTÉ MENTALE**

Filière psychothérapies


GEORGES DAUMÉZON
Établissement Public de Santé Mentale du Loiret

OFFRE DE SOINS

- Pratique de soins par la parole, offrant à l'usager la possibilité de rencontrer un psychanalyste ou un soignant orienté par la psychanalyse dans l'institution publique hospitalière
- Dispositif proposant un contrat en 16 séances
- Centré sur la demande du sujet en souffrance avec sa problématique actuelle
- Permet un éclairage psychanalytique sur le symptôme
- Travail par la parole pouvant de « surcroît » amener des effets thérapeutiques rapides

PUBLIC

- À partir de 16 ans
- Pour toute personne souhaitant faire l'expérience d'une thérapie par la parole avec l'outil de la psychanalyse

ORIENTATION DES PATIENTS

- À partir d'une demande émanant du patient lui-même et/ou sur indication des professionnels de santé
- Demande adressée par téléphone ou par courrier au secrétariat du PRISM 45
Téléphone : 02 38 62 63 30

L'ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

Psychiatre

Psychologue

Cadre de santé

DÉROULEMENT DE LA PRISE EN CHARGE

- Demande transmise aux professionnels de l'unité
- Réunion clinique pour étudier la demande
- Premier rendez-vous pour établir le contrat du suivi
- Contrat en 16 séances maximum
- À l'issue des 16 séances, restitution avec le patient et relais éventuels

